

# LE MOT DU MAIRE

Vigoyeuses, Vigeoyeux

L'année touche à sa fin et c'est le moment de dresser un bilan. Les projets que nous avons évoqués dans le bulletin 2023 ont été globalement réalisés. Le programme de voirie s'est poursuivi. Les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif et de rénovation du réseau d'eau potable dans le secteur des Bourrats-rue de Bellevue sont désormais terminés. Les usagers du secteur doivent désormais se raccorder au réseau d'assainissement collectif.

Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de la maison médicale mêlant autoconsommation et vente de l'électricité produite pour assurer la maîtrise des dépenses énergétiques de ce bâtiment.

Au camping, trois mobile-homes ont été remplacés pour la saison 2024. Quant au lac de Pontcharal, une pompe d'oxygénation a été installée afin d'améliorer la qualité des eaux de baignades. Par ailleurs, de gros travaux ont été réalisés pour permettre la vidange du lac qui s'est déroulée le 16 novembre dernier.

Au cimetière, cinq cases supplémentaires de columbarium ont été installées et un jardin du souvenir créé.

Malheureusement, les travaux de rénovation du bâtiment de l'ancien bureau de poste Route de Pompadour en vue d'y installer la bibliothèque, initialement prévu sur cet exercice, ont pris du retard. Le projet redimensionné, incluant désormais une isolation extérieure de l'ensemble du bâtiment devrait voir le jour à la rentrée de septembre 2025.

L'année 2024 a également été marquée par l'ouverture de plusieurs commerces sur la commune auxquels j'adresse mes vœux de pleine réussite. Au lac, la saison 2024 a été plus difficile avec une fréquentation en demi-teinte côté camping et un fonctionnement mitigé du snack en juillet et même sa fermeture en août. Nous faisons d'ores et déjà le nécessaire pour éviter cet écueil l'an prochain.

Concernant le transfert de la compétence de l'eau et de l'assainissement, initialement prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2025, le Premier Ministre l'a remise en cause dernièrement. Toutefois, nous souhaitons poursuivre les études engagées pour un rapprochement avec le syndicat des eaux de Perpezac-le-Noir.

Enfin, au lotissement du Champs de la Cote deux nouveaux lots ont trouvé acquéreurs. La moitié des 16 lots ont donc été vendus.

Pour 2025, le programme de voirie va se poursuivre. La rénovation de la salle des fêtes est à l'étude avec l'espoir de pouvoir effectuer les travaux lors de la cette dernière année des mandatures.

Les travaux de la micro-crèche, portés par la communauté de communes d'Uzerche ont dernièrement débuté rue du Pré l'homme.

Malgré les annonces gouvernementales inquiétantes de restrictions budgétaires, nous souhaitons poursuivre le développement de notre belle commune.

Je conclurai en vous souhaitant à toutes et tous une très belle année 2025 avec beaucoup de bonheur et surtout une bonne santé !

Aussi, je vous attends le samedi 11 janvier pour la traditionnelle cérémonie de vœux qui se déroulera à 11h au centre culturel.

# SOMMAIRE

- TRAVAUX ET ACHATS 2024 P
- PROJETS 2025 P
- SYNTHÈSE BUDGET P
- LES ALLUMÉS P
- VIE COMMUNALE P
  - ETAT CIVIL
  - COMMEMORATIONS
  - NOUVEAUTES
  - MOUVEMENT PERSONNEL
  - NOUVEAUX COMMERCANTS/ARTISANS
  - STATIONNEMENT
  - ECOLE/CANTINE
  - CAMPING/LAC PONTCHARAL
  - MAISON MEDICALE
  - CIMETIERE
  - EAU/ASSINISSEMENT
  - SITE INTERNET
  - COM-COM
  - LA CHAPELLE BOUEXIC
  - MARCHÉ
- ECOLE P
- VIE ASSOCIATIVE P
- INFORMATIONS GENERALES P
  - LOTISSEMENT
  - NOUVEAUX RESIDENTS
  - RELEVÉ COMPTEUR EAU
  - ENTRETIEN TERRAIN
  - CHEMINS RURAUX
  - SIRTOM
  - DISPARITION DU CUIVRE
  - TRAVAUX ELECTRIFICATION
- ADRESSES ET NUMÉRO UTILES P

# TRAVAUX ET ACHATS 2024

## Travaux batiments communaux et autres :

Réfection complète appartement situé 17 route de Brive	17 139.67 €
Installation d'équipement d'isolation acoustique cantine	11 400 €
Réalisation hausse de 5 cases sur colombarium n°3	4 980 €
Pose d'un jardin du souvenir	1 752 €
Installation panneaux photovoltaïques maison médicale	19 608 €
Isolation des tuyaux de chaudière mairie.	1896 €
Installation portillon côté terrain de pétanque	1 373.22 €
Achat et installation pompe d'oxygénation Lac Pontcharal	30 360 €
Réalisation travaux vidange Lac Pontcharal	63 735.44 €
Changement de la porte du vestiaire	1 751.46 €
Peinture au sol dans les cours d'école	

## Travaux de voirie : 87546.14 €HT

- |                                |   |
|--------------------------------|---|
| - Voie communale de Haute Fage | - Voie communale du Pouget                  |
| - Voie communale de Jargassou  | - Impasse du moulin de Pontcharal           |
| - Voie communale de La Valade  | - Trottoir au bas de l'ancienne gendarmerie |

Maitrise d'œuvre	5000 €
Subvention du Conseil Départemental	12 736 € HT
Subvention DETR	35 000 € HT

## Travaux eau et assainissement : 770 203 €

Travaux eau	246 304.80 €
Travaux assainissement	455 781.60 €
Subventions assainissement CD19	42 080 € HT
Subvention eau Adour Garonne	113 377 € HT
Autres (maitrise œuvre, contrôle...)	68 116.60 €

## Achat matériel et autre :

Lave-vaisselle centre culturel (cuisine du bas)	610 €
Lave-vaisselle cantine	2 200.80 €
Cellule de refroidissement cuisine	3 888 €
Chaises cantine	627.36 €
Ordinateur + écran mairie	2 176.80 €
Site internet commune	1 176 €

### Matériel scolaire :

Équipement numérique	5 748 €
Subvention de l'État au titre du programme « Ecole numérique 19 »	2 395 €
Diverses fournitures (meuble, canapé, tables...)	2 648.35 €

### Nouveauté :

Création d'un jardin de curé derrière l'abbatiale.

Installation d'une boîte à livre sur la place.

## PROJETS 2025

### ROUTES

Poursuite du programme de voirie.

### CAMPING

Renouvellement de 3 mobil-home.

### ACHAT MATÉRIEL

Remplacement du camion (en cours)

Achat tondeuse tractée

### ANCIENNE POSTE

Isolation du bâtiment par l'extérieur, renouvellement des huisseries.

Travaux intérieurs et installation de la bibliothèque (opérationnelle pour septembre)

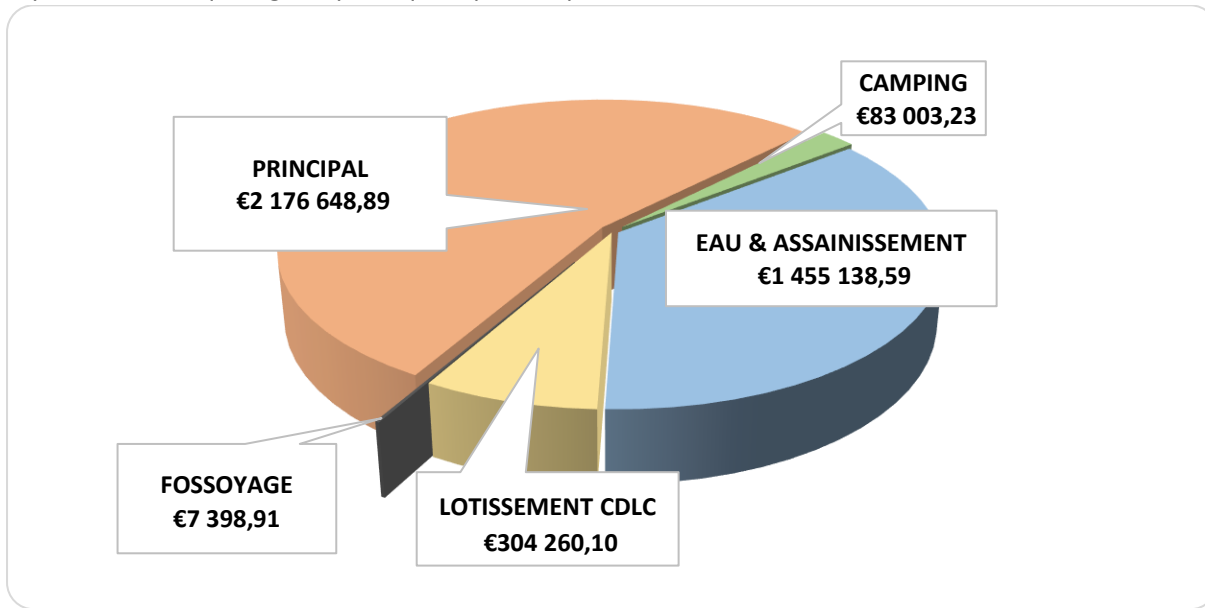
### CENTRE CULTUREL

Aménagement de la cuisine

Aménagement de la salle avec remplacement de la scène

# SYNTHESE DU BUDGET 2024

En 2024, le total des budgets primitifs communaux s'établit à 4 026 449,72 euros. Ce budget primitif global est réparti selon cinq budgets spécifiques qui se répartissent comme suit :

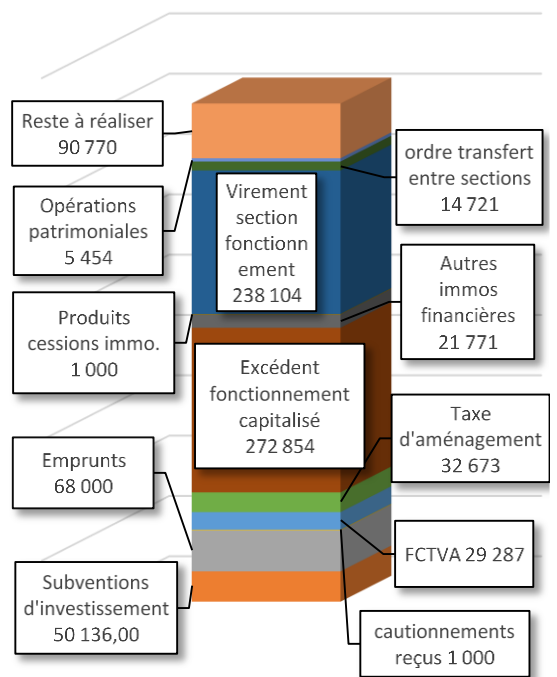
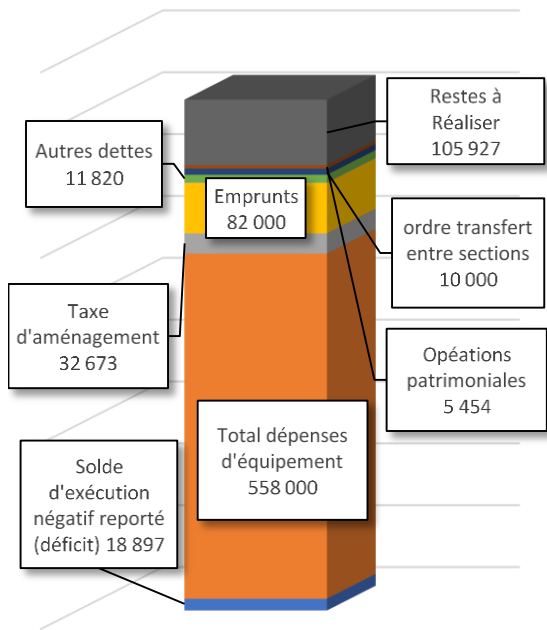
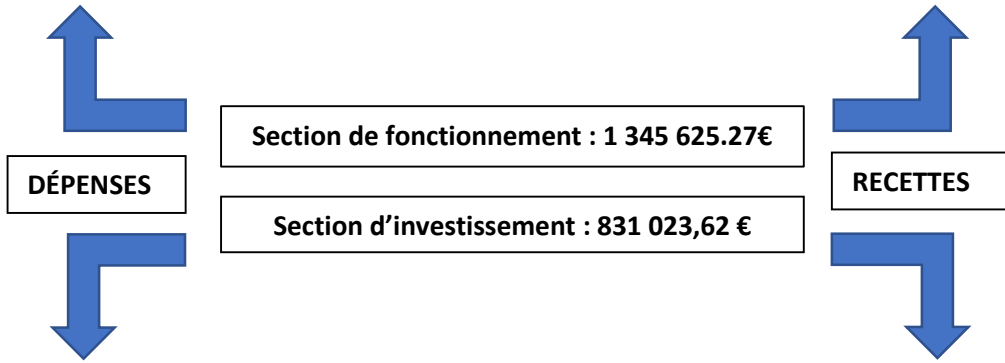
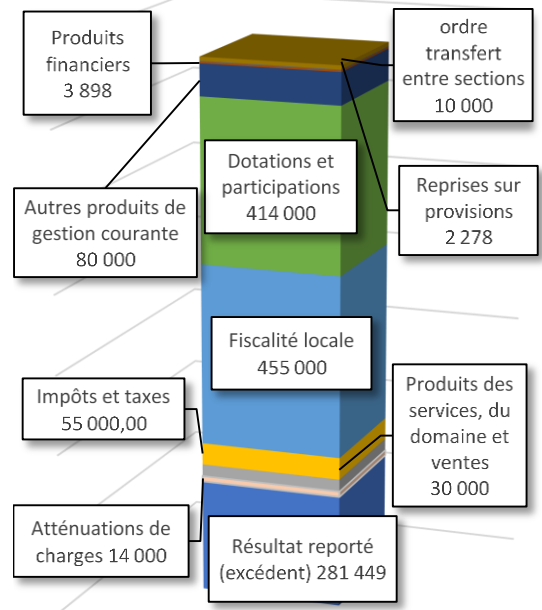
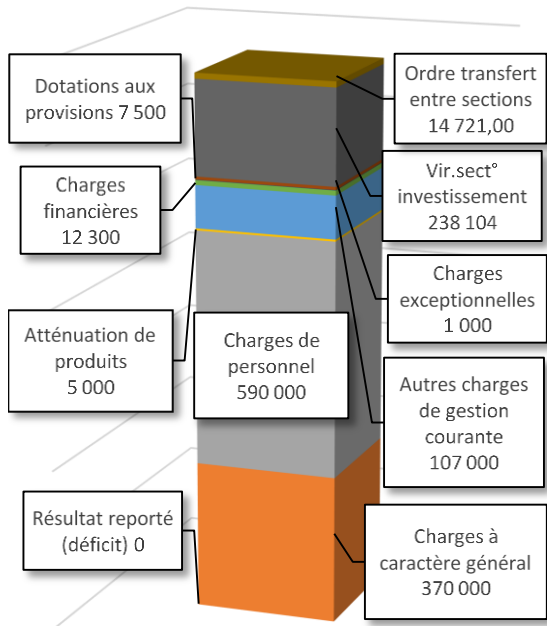


Le budget primitif principal s'équilibre à 1 345 625,27€ en fonctionnement et 831 023,62 € en investissement. Parmi les principales opérations d'investissements inscrites au budget principal 2024 figurent le programme de voirie 2024 (112 500 €), la réhabilitation de l'ex bureau de Poste (85 000 €), les travaux de vidange (63 500 €), le renforcement touristique du lac (38 000 €), l'achat d'un camion (127 400 €), l'acquisition de mobilier et matériel divers (50 000 €) et le remboursement des emprunts contactés par la collectivité (82 000€). En fonctionnement, le total prévisionnel des dépenses réelles s'établit à 1 092 800€ tandis que le prévisionnel des recettes réelles table sur 1 054 176,06 €.

Le budget primitif Eau et Assainissement s'établit à 1 455 139 € répartis pour 386 638 € en fonctionnement et 1 068 500 € en investissement. La majeure partie des investissements repose cette année sur les travaux d'extension du réseau d'assainissement et réfection du réseau d'eau potable dans le secteur des Bourrats et de l'ancien centre de secours.

Coté camping, le budget primitif s'équilibre à 70 122,30 € en fonctionnement et 12 880,93 € en investissement. Le budget prévisionnel du lotissement du champ de la Côte s'établit à 304 260,10 € pour 138 355,80 € en fonctionnement et 165 904,30 € d'investissement. Enfin, le budget Fossoyage ne comporte qu'un volet fonctionnement équilibré à 7 398,91 €.

## BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF 2024



# LES ALLUMÉS DE VIGEOIS

Les vendredi 31 janvier et samedi 1<sup>er</sup> février prochains, le bourg de Vigeois brillera de mille feux. Une trentaine d'installations lumineuses seront dévoilées à l'occasion de soirées festives, animées et gratuites. Tous les habitants sont invités à se mobiliser pour préparer la fête. Jusqu'à la fin janvier, des artistes animent des ateliers pour tout confectionner avec les habitants. Cette manifestation est organisée par le Pays d'art et d'histoire et la commune dans le but de mettre en valeur le patrimoine de Vigeois et de le faire découvrir au plus grand nombre !

## Une fête des lumières participatives

Le principe est simple : l'école, l'accueil de loisirs, l'EHPAD, l'EPDA, les associations ainsi que l'ensemble de la population vont préparer cette fête avec des artistes d'horizons variés.

A l'école, trois d'entre eux interviennent. Dans les classes de petite et moyenne section et de Cp-Ce1, l'artiste bricoleur Christophe Caron initie les élèves à l'assemblage de matériaux de récupération pour créer des structures lumineuses. Elles mettront en valeur l'ancien poids public et l'if millénaire. La graffeuse Sêma Lao fait découvrir la pratique du street art aux élèves de Cm1-Cm2. Ils réalisent une peinture sur le mur du portail de l'école s'inspirant des œuvres de Marinette et Henri Cueco. La couturière Cécile Pouget confectionne avec la classe de Ce1-Ce2 une libellule géante. Enfin, la classe des moyenne et grande section fabrique avec le Pays d'art et d'histoire une maquette en papier recyclé du quartier de la gare et du vieux pont.



Au centre de loisirs, les enfants réalisent une vidéo avec des résidents de l'EHPAD pour mettre en valeur l'histoire du bâtiment du centre qui correspond aux anciens cinémas.

Avec l'Epda du Glandier, Léonard Salle, artiste travaillant sur la projection monumentale, prépare une mise en valeur colorée des voûtes de l'église abbatiale.



Avec le grand public, Serge Mazaud, vannier, proposera de restituer l'ancien cloître roman en osier tressé.

Eve Momméjac, potière de Vigeois, interviendra pour confectionner des maisons en terre cuite qui compléteront l'installation présentant le quartier de la gare.

L'équipe du Pays d'art et d'histoire animera également différents ateliers : créations de vitraux en papier calque à mettre aux fenêtres des

maisons, création de décors miniatures pour évoquer le lac de Pontcharal...

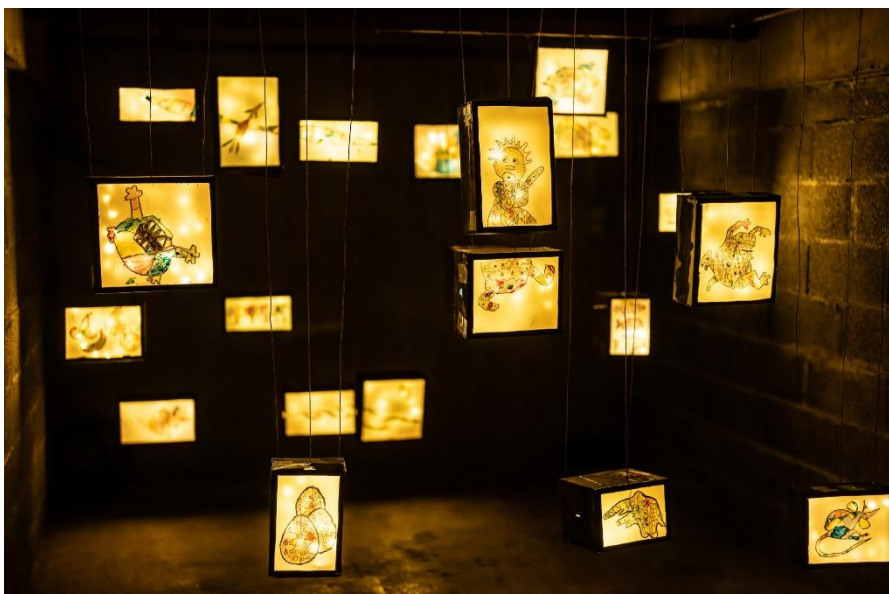
Le budget de la manifestation sera couvert grâce aux fonds européens LEADER, complétés par le département, la commune, le Pays d'art et d'histoire, du mécénat, et une partie des recettes générées par la restauration lors de la manifestation.



Les ateliers avec le grand public débutent le samedi 16 novembre et se dérouleront chaque semaine les mercredis après-midi et samedis. Les ateliers sont gratuits et accessibles à tous : petits, grands, artistes, bricoleurs, novices... Le programme des ateliers est à retrouver sur le site internet du Pays d'art et d'histoire : [vezereardoise.fr](http://vezereardoise.fr)

### **Un livret de découverte du patrimoine**

À l'occasion des allumés, un livret de 20 pages sur l'histoire et le patrimoine de la commune va être édité dans la collection « Parcours », liée au label Villes et Pays d'art et d'histoire.





# Vie communale

- ETAT CIVIL

## Naissances

**Louna MOREAU**

*Née le 15 Février 2024*

**Lou SARRE**

*Née le 9 Mai 2024*

**Gabrielle GEOFFRAY FLORES**

*Née le 24 Août 2024*

**Mahé, Serge, Gilles NICOLAUD**

*Né le 27 Août 2024*

**Doaa AL RASHID**

*Née le 27 Septembre 2024*



## Mariages

**Guillaume BUGINIE et Angélique, Marie DJOUADI**

*Célébré le 6 Janvier 2024*

**Cédric FLORENTIN et Yasemin ARTOKÇA**

*Célébré le 8 Mars 2024*

**Éric, Patrice, Christian MAURIÈGE et Aude, Aline, Nathalie MORTELIER**

*Célébré le 29 Juin 2024*

**Louis MANSA et Lucie, Anne PLOCINIAK**

*Célébré le 10 Août 2024*



## Décès

**Georgette MONTEZIN, veuve COMMAGNAC**

*Le 4 Janvier 2024*

**Georgette, Amélie MAZIERE, épouse CHAUFFOUR**

*Le 28 Janvier 2024*

**Farid, Didier ZENZENE**

*Le 1 Février 2024*

**Joséphine MALAVAL, veuve COMMAGNAC**

**Christine ISELIN**

*Le 20 Juin 2024*

**Marie-Thérèse DUFAURE**



*Le 16 Février 2024*  
**Margueritte, Germaine VALETTE, veuve BOURG**

*Le 17 Février 2024*  
**Marie Louise GENESTE, veuve FRAYSSE**  
*Le 24 Février 2024*

**Marie-Louise, Ginette PERRIER**  
*Le 19 Mars 2024*

**Marie-Christine SIX**  
*Le 20 Mars 2024*

**Jacques, Noël, Marie FILHOL**  
*Le 19 Avril 2024*

**Roger, Guy, Pierre MERLE**  
*Le 8 Mai 2024*

**Marcel, Roger SAUTOUR**  
*Le 10 Mai 2024*

**Simone MOUSSOUR, épouse ROUSSELY**  
*Le 14 Mai 2024*

**Denise, Carla GREPPI, Veuve COCCONI**  
*Le 17 Mai 2024*

**Pierre, Henri CANTON**  
*Le 2 Juin 2024*

## *Transcriptions*

**Jean VIRCHENAU**  
*Le 15 Décembre 2023*

**Lucette MAZE, veuve COUCAUD**  
*Le 4 Janvier 2024*

**Roger, Raymond MIALON**  
*Le 22 Février 2024*

**Mauricette, Marguerite, Jeanne HERIOT, épouse CHEMIN**  
*Le 27 Mars 2024*

**Marcel SEGUY**  
*Le 27 Mars 2024*

**Nelly, Odile GONORD, épouse MAS**  
*Le 30 Avril 2024*

**Marie GOLFIER, veuve BESSE**  
*Le 30 Avril 2024*

**Georges, Lucien SIMON**  
*Le 22 Mai 2024*

*Le 8 Juillet 2024*  
**Jean-Noël DUPUY**

*Le 9 juillet 2024*  
**Simone, Hélène BIGORIE, veuve JARJANETTE**  
*Le 16 Août 2024*

**Jean-Louis GOUZON**  
*Le 26 Août 2024*

**Suzanne, Solange GAUTHIER, veuve LAMARCHE**  
*Le 28 Août 2024*

**Gilberte, Danielle ROUSSELY épouse PASCAL**  
*Le 2 Septembre 2024*

**Marie-Louise PÉJOINE**  
*Le 1 Octobre 2024*

**Yvette MORANGE, veuve TOUNADOUR**  
*Le 7 Octobre 2024*

**Sylvie, Odile RICHARD**  
*Le 5 Octobre 2024*

**Michel GLOUTON**  
*Le 1 Juin 2024*

**Michel CHEMIN**  
*21 Août 2024*

**Albano SAMPAIO FELGUEIRAS**  
*Le 29 Septembre 2024*

**Lucien, Edouard PASCAL**  
*Le 29 Septembre 2024*

**Andrée FRICONNET, veuve DUCHAZEAUBENEIX**  
*Le 29 Septembre 2024*

**Pierre, Jacques TESTUD**  
*Le 28 Octobre 2024*



- COMMEMORATIONS

19 Mars 2024



8 Mai 2024



11 Novembre 2024



- LES NOUVEAUTÉS

Afin de répondre à la demande, une boîte à livres a été installée sur la place du champ de foire. N'hésitez pas y faire un tour pour y trouver votre bonheur.

Après avoir obtenu la fleur l'an passé au concours de Villes et Villages fleuris, la mairie a décidé de continuer sur sa lancée en matière d'aménagement des parterres de la commune. C'est pourquoi, un jardin de curé a vu le jour place de l'Église, autour du puits, réalisé par les cantonniers avec l'aide de Pierre Bordes dans le cadre de son Bac Pro. L'espace a été organisé en 4 parcelles, avec chacune des plantations spécifiques : petits fruits, herbes aromatiques et médicinales, fleurs à couper et légumes et fleurs comestibles.



Plusieurs projets sont encore en cours de réflexion pour l'année à venir.

- MOUVEMENT DU PERSONNEL

Service technique :

Départ en retraite de Mr Bernard ROCAMORA et arrivée de Mr Vincent HENOCQ.

Temps périscolaire :

Arrivée de Mme Marie Chantal CHAPDELAINE.

Arrivée de Mme Christine LASSAGNE.



- NOUVEAUX COMMERCANTS, ARTISANS ET PROFESSIONS LIBÉRALES

De nouveaux commerçants et professions libérales sont venus enrichir la liste des professionnels sur la commune :

- CAFÉ DE LA PLACE, bar, vente de produits locaux (place de la Mairie)
- L'INSTITUT DE MATHILDE, esthéticienne (Rue centrale)
- ÉLOÉ SERVICE, service à la personne (Rue centrale)
- LA SYMPHONIE DES SERVICES, activités musicales, entretien des locaux (Chemin des Pouleaux)
- LA LOUTE & CO, créateur, graveur ... (Route de Brive)
- LEVIGEOIS, restaurant-grill (Place du champ de foire)

- STATIONNEMENT

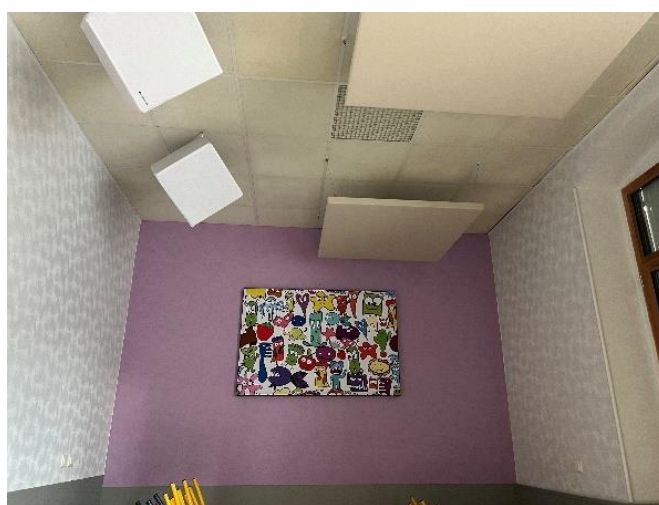
Le stationnement au niveau de la boulangerie et du salon de coiffure est réservé aux clients des commerces. Pour le stationnement de longue durée, vous devez utiliser les parkings route de Brive, du centre culturel ou place du champ de foire.

- ECOLE / CANTINE / GARDERIE

Au niveau de l'école, plusieurs équipements ont été installés. Un écran numérique interactif a été installé remplaçant l'ancien vidéo projecteur accompagné d'un ordinateur et de tablettes et l'ordinateur du directeur a été remplacé. Également, du mobilier a été acheté tel que des banquettes, des tables avec casiers ainsi que des armoires de rangement.



La cantine de l'école de Vigeois a adopté un nouveau look. Une étude a été menée par la commune au sujet de la résonance dans la salle de restauration du vieux bâtiment. Plusieurs demandes des membres du personnel avaient été formulées à ce sujet, évoquant des repas avec les enfants difficilement supportables, à cause du bruit. La mairie a donc fait appel à l'entreprise France Décibel afin de procéder à une isolation acoustique. 3 panneaux muraux colorés, 6 cubes et 8 capteurs tissus suspendus ont donc été installés dans la salle de restauration. Certaines chaises ont également été renouvelées.



Afin de répondre au mieux aux besoins des enfants en matière de restauration, les menus de la cantine ont été repensés. En effet, l'idée était de proposer plus de produits locaux et de fait maison aux enfants. Afin de rendre réalisable cette démarche, des achats et aménagements ont été réalisés, telle que la cellule de refroidissement et un coupe-frite.

Depuis 2022, les élèves bénéficiaient du repas à 1€. A partir de janvier 2025, cette aide ne sera plus possible. Considérant les modifications apportées au dispositif « la cantine à 1 € », ce tarif de 1€ sera attribué aux seules familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1 000€.

Quotient familial	Tarifs	Montant de l'aide par repas
De 0 à 1000 €	1 €	3 €
De 1001 à 1250 €	2,2 €	Pas d'aide de l'Etat
De 1251 à 1500 €s	2.50 €	Pas d'aide de l'Etat
De 1501 à 2000 €	2,80 €	Pas d'aide de l'Etat
2000 € et plus	3,00 €	Pas d'aide de l'Etat

Le règlement des factures de cantine et garderie se fera toujours directement au trésor public.

Plusieurs possibilités :

- Par Payfip, le site de paiement de la DGFIP ([www.payfip.gouv.fr](http://www.payfip.gouv.fr))
- Par virement sur le compte courant dont l'IBAN figure sur l'ASAP reçu. Veuillez inscrire dans le cadre « correspondance », les références portées sur le talon détachable
- Par chèque à l'ordre du Trésor Public adressé au centre des finances publique en joignant le talon détachable
- En numéraire à la caisse du centre des finances publiques d'Uzerche

- **CAMPING / PONTCHARAL**

Au printemps, 3 mobiles-homes ont été remplacés. Mis en place à l'aide d'une grue, les nouveaux logements de 5/7 places ont rapidement pris place au sein du camping pour la saison estivale. Suite à ce changement, les tarifs pour les locations ont été réajustés. Également, la taxe de séjour est passée de 0.40 € à 0.50 € au premier janvier 2024.



Au niveau de la fréquentation, 2024 a été une année moyenne. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette baisse : la hausse des prix, une météo peu clémente ou une simple envie de nouveauté.

Des aménagements et améliorations ont été effectués au niveau du sanitaire enfant ou encore de l'espace cuisine. Pour la saison prochaine, 3 mobile-homes seront remplacés et plusieurs ajustements seront réalisés.

Nous sommes également conscients que la fermeture du restaurant de la plage a joué un rôle cette saison. Navré de cette situation, nous mettons tout en œuvre pour résoudre ce problème et permettre la réouverture pour l'été prochain.



La fréquentation du plan d'eau reste moyenne cette année. Les analyses et prélèvements réalisés chaque semaine, ont toujours été bons.

Chaque année de forte chaleur, les eaux du lac se voient contaminées par la prolifération des cyanobactéries, empêchant alors les activités nautiques et la baignade. Afin de limiter ce phénomène, la commune a investi dans une pompe d'oxygénation. Les objectifs de cette installation visent dans un premier temps à améliorer l'oxygénation des eaux du lac par un système de projection. Dans un second temps, l'objectif est également de renforcer l'attrait touristique du site de Pontcharal. En effet, cette fontaine d'un jet de plusieurs mètres est également lumineuse. Un atout pour le site et le développement d'activité en soirée.

En vue de la réalisation de la vidange du Lac de Pontcharal, des travaux de mises aux normes ont été réalisés au cours du mois d'octobre. Ces travaux concernent, dans un premier temps, le bassin de décantation. D'une superficie d'environ 1000 m<sup>2</sup>, ce bassin permettra de retenir les boues lors de la vidange et ainsi éviter la pollution de cours d'eau. En 2025, de nouvelles études et travaux seront réalisés.



Le 5 novembre, une pêche de sauvetage électrique a été effectuée.

Le 16 novembre, la vidange du lac a été réalisée. Plus de 4.5 tonnes de poissons ont été sortis de l'eau, puis relâché dans la Vézère sur différents sites : Vigeois, Gour Noir, Carderies, barrage de Biard et Treignac. Une quantité de poisson a été réservé pour la remise en eau du lac. Une cinquantaine de personnes été présentes sur site, notamment la Fédération Départementale de pêche, l'AAPPMA de Vigeois, celle d'Uzerche, d'Allasac et de Voutezac, ainsi que de nombreux autres bénévoles. Le transfert du poisson a été réalisé par le pisciculteur de la région lyonnaise avec son camion 19 tonnes.



- MAISON MÉDICALE

Afin de pallier à la hausse du prix de l'électricité, un projet d'installation de panneaux photovoltaïque sur le toit de la maison médicale en autoconsommation et revente de surplus a été lancé. Selon l'étude de rentabilité présenté par la société Girerd, cette opération doit permettre un retour sur investissement dès la sixième année grâce aux gains réalisés en autoconsommation et ceux sur la revente de surplus produit. 20 panneaux photovoltaïques ont été mis en place au mois de juillet 2024 sur le toit du bâtiment.



- CIMETIERE



Plusieurs travaux ont été réalisés cette année dans le nouveau cimetière. Un jardin du souvenir, installé par l'entreprise Daragon, a été placé à proximité du colombarium.

Également, l'agrandissement du colombarium de 5 cases a été réalisé par l'entreprise Lescure.



- EAU ET ASSAINISSEMENT

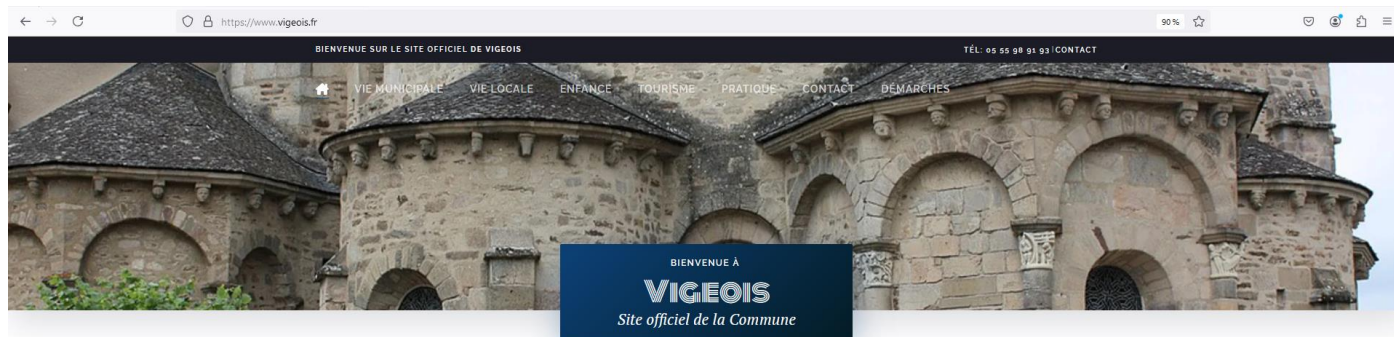
Les travaux d'eau et d'assainissement des Bourrats ont débutés au mois de mars pour se terminer en novembre. Nous remercions les riverains pour la gêne occasionnée. Les entreprises Bozon, Lascaux et Contant sont intervenus pour la réalisation des travaux.

Cette action a permis le raccordement de 25 habitations à l'assainissement collectif. Nous remercions le Département pour la reprise de la chaussée de la route départementale.

Suite à l'annonce de la loi NOTRe concernant le transfert des compétence eau et assainissement, des études avaient été lancées par la Communauté de Commune du Pays d'Uzerche pour un transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2026. L'étude pour le transfert des compétences eau et assainissement va se poursuivre en 2025 en vue d'une adhésion au syndicat de Perpezac-Le-Noir ; ce dernier pratiquant des tarifs similaires aux nôtres.

- SITE INTERNET

Le site internet de la commune étant devenu obsolète et trop compliqué à utiliser, la mairie a pris la décision d'en créer un nouveau. Vous pouvez donc désormais retrouver toutes les informations concernant la commune sur le site : [www.vigeois.fr](http://www.vigeois.fr). Pour les associations, commerçants et artisans, merci de nous informer de tout changement afin que nous puissions mettre à jour vos données.



Plusieurs onglets sont à votre disposition afin de trouver l'information qu'il vous manque, comme les conseils municipaux et leurs comptes rendus, les associations, commerçants et artisans, en passant par l'école, la cantine et le centre de loisirs, le traitement de l'eau et des déchets, sans oublier les démarches à suivre pour une carte d'identité ou un extrait d'acte d'État civil.

- LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE ET VIGEOIS

Vigeois et la communauté de commune du Pays d'Uzerche : Les actions de la communauté de communes sur la commune de Vigeois ont été multiples sur cette année 2024. Tout d'abord parlons des zones d'activité.

Celle de porte du Midi est entièrement vendue à l'entreprise TEMACO, cette entreprise a d'ailleurs déjà fait construire une partie des bâtiments.

La zone du Madupuy, et quant à elle, en négociation avec un investisseur. À ce jour rien n'est acté.

Du côté de la politique petite enfance de la communauté de communes, le projet de la micro crèche avance comme prévu. La première pierre sera posée officiellement le 11 janvier et nous espérons une livraison du bâtiment pour une ouverture fin 2025. Les travaux ont débuté en novembre 2024.

L'investissement d'un montant avoisinant les 700000 € permettra l'accueil de 12 enfants de zéro à trois ans développant ainsi les modalités de garde des enfants pour un service rendu aux parents.

La commune de Vigeois peut aussi bénéficier de la mise en place du lieu enfant parents (depuis Sept 24) dans les locaux du relai petite enfance (au RDC du centre de loisirs). Ce dispositif permet aux parents de jeunes enfants ou d'adolescent d'avoir accès à des groupes de paroles, à des professionnels de la petite enfance, à des spécialistes de l'adolescence afin de les soutenir dans leur rôle de parents.

D'autres actions sont aussi à mettre en avant en particulier pour favoriser la mobilité.

Les personnes de + de 60 ans ou les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'une prise en charge à 50 % de leur transport en taxi pour se rendre à différents RDV ou pour faire des courses, par la communauté de communes. Les modalités sont à voir directement avec le secrétariat de la communauté de communes.

La mise en place du TIC'nav, service de mobilité pour vous rendre sur les lieux d'accès aux soins, d'accès aux droits, d'accès aux transports.

La mise en place du TICycle qui permet de louer des vélos électriques, soit au mois, soit sur une période maximum de six mois.

Il est important aussi d'évoquer la compétence économique de la CCPU et ses aides financières. Ainsi plusieurs commerces ou entreprises de Vigeois ont pu bénéficier d'une aide financière permettant ainsi une aide au développement économique non négligeable.

Gageons que le soutien de la CCPU sera encore important pour l'année 2025 !

- LA CHAPELLE BOUEXIC



En mai 2023, un groupe de vigeoyeux s'est rendu chez nos amis bretons durant le week-end de l'ascension.

En 2025, à notre tour de leur faire un accueil des plus chaleureux et d'embellir le séjour de nos amis Chapellois. Nous les recevrons le week-end de l'ascension, du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin.

- MARCHÉ

Le marché du jeudi matin, bien que déplacé sur la place du champ de foire, est toujours présent !

Les producteurs vous attendent et vous accueilleront avec plaisir.







## ZONE DE DISTRIBUTION : COMMAGNAC DE VIGEOIS

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
<b>2023</b>	<p>L'eau distribuée présente des concentrations en NN-Dimethylsulfamide supérieures à la limite de qualité chez les abonnés, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours. Limites de qualité bactériologique satisfaisantes. Références de qualité bactériologiques non respectées (présence de bactéries coliformes). Non conformités ponctuelles pour les paramètres pH et conductivité, malgré la présence d'une installation de neutralisation, ce qui peut favoriser, dans certaines conditions, la corrosion des canalisations métalliques. Un dépassement du paramètre chlorure de vinyle monomère a été relevé. Un suivi trimestriel de ce paramètre est mis en place et des actions correctives doivent être engagées.</p>	<b>C</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : B	

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : REYROLLES, SIOUSSAC. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (VIGEOIS), soit 562 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE VIGEOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE VIGEOIS » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b>	Bonne qualité. Références de qualité non respectées
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : <b>18</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b> Années prises en compte : <b>2022, 2023</b>
<b>NITRATES</b>	<b>A</b>	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : <b>2</b> Valeur moyenne : <b>13,5 mg/L</b> Valeur maxi : <b>14 mg/L</b>
<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>C</b>	Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : <b>44</b> Conformité : <b>84 %</b> Nombre de substances recherchées : <b>1</b> Valeur maxi : <b>1,3 microgramme/L (n,n-dimethylsulfamide)</b> Substance(s) non conforme(s) : <b>n,n-dimethylsulfamide</b>
<b>CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE (CVM)</b>	<b>A</b>	Dépassement de la limite : non représentatif de la totalité du réseau
Élément d'origine industrielle, provenant d'une migration dans l'eau à partir de certaines conduites en PVC fabriquées avant 1980 ou, plus rarement, d'une contamination de la ressource. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L.		Nombre de prélèvements : <b>3</b> Valeur moyenne : <b>0,347 microgramme/L</b> Valeur maxi : <b>0,69 microgramme/L</b>


### Quelques conseils

<b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
<b>TEMPÉRATURE</b>	Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
<b>PLOMB</b>	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<b>PH</b>	Référence de qualité ponctuellement non respectée
Evaluation du caractère acide d'une eau. Le pH d'une eau potable doit se situer entre 6,5 et 9.	Nombre de prélèvements : <b>9</b> Valeur moyenne : <b>7,52 unité pH</b> Valeur maxi : <b>8,1 unité pH</b>
<b>ALUMINIUM</b>	Pas de données disponibles
Élément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.	
<b>CONDUCTIVITÉ À 25°C</b>	Référence de qualité ponctuellement non respectée
	Nombre de prélèvements : <b>9</b> Valeur moyenne : <b>311 microS/cm</b> Valeur maxi : <b>343 microS/cm</b>

### Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>
---	--



## ZONE DE DISTRIBUTION : VIGEOIS BOURG (UV)

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
<b>2023</b>	Eau de qualité bactériologique satisfaisante. Eau conforme pour les paramètres physico-chimiques mesurés hormis ponctuellement pour les paramètres pH et conductivité, malgré la présence d'une installation de neutralisation, ce qui peut favoriser, dans certaines conditions, la corrosion des canalisations métalliques.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : C	

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : LASCHAMP 1, LASCHAMP 2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (VIGEOIS), soit 630 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE VIGEOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE VIGEOIS » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b>	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : <b>18</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b> Années prises en compte : <b>2022, 2023</b>	
<b>NITRATES</b>	<b>A</b>	Bonne qualité
Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : <b>2</b> Valeur moyenne : <b>10 mg/L</b> Valeur maxi : <b>14 mg/L</b>	
<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b>	Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : <b>1</b> Conformité : <b>100 %</b> Nombre de substances recherchées : <b>180</b> Valeur maxi : <b>0 microgramme/L</b>	


### Quelques conseils

 <b>ABSENCE</b>	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
 <b>TEMPÉRATURE</b>	Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).
 <b>RÉSEAU PRIVÉ</b>	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
 <b>PLOMB</b>	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<b>PH</b>	Référence de qualité ponctuellement non respectée
Evaluation du caractère acide d'une eau. Le pH d'une eau potable doit se situer entre 6,5 et 9.	Nombre de prélèvements : <b>9</b> Valeur moyenne : <b>7,03 unité pH</b> Valeur maxi : <b>7,5 unité pH</b>
<b>ALUMINIUM</b>	Très bonne qualité
Élément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>0 microgramme/L</b> Valeur maxi : <b>0 microgramme/L</b>
<b>CONDUCTIVITÉ À 25°C</b>	Référence de qualité ponctuellement non respectée
	Nombre de prélèvements : <b>9</b> Valeur moyenne : <b>225 microS/cm</b> Valeur maxi : <b>284 microS/cm</b>

### Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>
---	--



## ZONE DE DISTRIBUTION : LA NAUCHE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
<b>2023</b>	Eau de qualité bactériologique satisfaisante. Eau de bonne qualité physico-chimique.	<b>A</b>	<b>A</b> : Eau de bonne qualité
			<b>B</b> : Eau de qualité convenable
			<b>C</b> : Eau de qualité insuffisante
			<b>D</b> : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau
<p>Votre réseau est alimenté par plus de 5 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.</p> <p>Elle n'est pas traitée.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (VIGEOIS), soit 11 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE VIGEOIS ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE VIGEOIS » qui assure l'exploitation du réseau.</p>

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : <b>10</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b> Années prises en compte : <b>2019, 2020, 2021, 2022, 2023</b>
<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>9,1 mg/L</b> Valeur maxi : <b>9,1 mg/L</b> Année prise en compte : <b>2021</b>
<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : <b>1</b> Conformité : <b>100 %</b> Nombre de substances recherchées : <b>143</b> Valeur maxi : <b>0 microgramme/L</b> Année prise en compte : <b>2019</b>

Quelques conseils	
<b>ABSENCE</b> 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
<b>TEMPÉRATURE</b> 	Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b> 	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
<b>PLOMB</b> 	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
<b>PH</b>	
Evaluation du caractère acide d'une eau. Le pH d'une eau potable doit se situer entre 6,5 et 9.	Nombre de prélèvements : <b>2</b> Valeur moyenne : <b>8,3 unité pH</b> Valeur maxi : <b>8,5 unité pH</b>
<b>ALUMINIUM</b>	Pas de données disponibles
Élément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.	
<b>CONDUCTIVITÉ À 25°C</b>	
	Nombre de prélèvements : <b>2</b> Valeur moyenne : <b>271 microS/cm</b> Valeur maxi : <b>274 microS/cm</b>

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>

Édité le **06/03/2024**

UDI **019003037**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Pour cette année 2024-2025, l'école de Vigeois accueille 110 élèves.

Mlle MIALON		Mme SANZ		M. Biasotto		Mme Bergaud		Mme Garcia	
PS	MS	MS	GS	CP	CE1	CE1	CE2	CM1	CM2
15	5	6	14	15	7	6	16	16	10
20 élèves		20 élèves		22 élèves		22 élèves		26 élèves	

L'équipe enseignante a changé pour cette nouvelle rentrée scolaire :

- Mr Soleilhavoup est remplacé par Mme Bergaud (depuis le 2 septembre)
- Mr Bousquet est remplacé par Mme Garcia (depuis le 4 novembre).

### Quelques activités pédagogiques programmées pour cette année scolaire 2024-2025

#### Activités sportives, culturelles et scientifiques :

- Les élèves de CM1-CM2 sont allés à Paris mardi 3 septembre pour assister aux épreuves de cécifoot à l'occasion des Jeux Paralympiques. Une journée inoubliable pour tous, une organisation bien préparée et des accompagnateurs que l'on remercie. Nous remercions aussi l'APE pour l'aide financière.



- Toutes les classes de l'école ont participé à une randonnée à Allasac le 3 octobre. Les chemins étaient très agréables et assez pentus.



- Les élèves de maternelle effectueront diverses activités sportives et se rendront au théâtre de Tulle pour assister à un spectacle.
- Les élèves des classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 participeront aussi à de nombreuses sorties sportives comme le CROSS de secteur, le basket, l'orientation, l'athlétisme....
- Le projet des Allumés : les 30 janvier et 1<sup>er</sup> février 2025.

La fête des Allumés de Vigeois se prépare. Et pour l'occasion, des artistes interviendront dans les classes pour participer à la fabrication d'illuminations.

Mr Wilfried Leymarie, coordinateur du projet, intervient auprès des élèves de MS/GS.  
Christophe Caron, artiste illustrateur sculpteur, intervient auprès des classes de PS/MS et CP/CE1.  
Cécile Pouget, artiste couturière chiffonnière, intervient auprès des élèves de CE1 et CE2.  
Séma Lao, artiste peintre, intervient auprès des élèves de CM1 et CM2.  
Les artistes ont commencé leurs interventions dans les classes. Les élèves sont ravis.

### **Retour sur les projets de l'an dernier...**

Orientation le vendredi 6 mai pour les CE2/CM1/CM2 à Sédières  
Athlétisme le 30 mai après-midi à Uzerche pour les CP/CE1  
Rencontre athlétisme le 17 juin à Uzerche pour les CE2/CM1/CM2  
Rencontre pétanque le mardi 25 juin pour les CM2.

### **En lien avec le projet aires terrestres éducatives :**

Découverte de la pêche le vendredi 7 juin (1/2 journée pour les CE2/CM1 et les CM2) à l'étang de Pontcharal avec Vincent Laroche (guide pêche à la MEP de la Corrèze)  
Réinvestissement de la technique le jeudi 13 juin à Chamberet pour ces mêmes élèves : ateliers pédagogiques et pêche à l'étang de la maison de l'arbre, organisés par les guides de pêche de la Corrèze qui passaient leur diplôme et étaient évalués ce jour-là.

### **Séjour Class'Olympique :**



Les CM2 sont allés à Bugeat du 27 au 29 mai pour le séjour Class'Olympique où ils ont pu découvrir des sports et para-sports pratiqués aux JO : boxe, escrime, basket et basket fauteuil, tir à l'arc, athlétisme et para-athlétisme.  
Des jeux autour des valeurs de l'olympisme ont aussi été proposés.  
Le dernier jour, une rencontre avec J.F Duquay, champion paralympique et des olympiades avec défilé, hymnes, flamme olympique ont été organisées.  
Les CM2 de Vigeois représentaient le Canada et la Chine et ont terminé 3<sup>e</sup> (Chine) et 1<sup>er</sup> (Canada) !

### **Sorties de fin d'année :**

Les élèves de Mme Mialon et Mme Sanz sont allés lundi 17 juin à St Hilaire Bonneval à la ferme pédagogique « les sabots de laine ».  
Les élèves de M. Biasotto se sont rendus mardi 2 juillet à la maison de l'arbre à Chamberet pour une visite de l'arboretum avec un éducateur et une séance d'accrobranche.

# LE MOT DES ASSOCIATIONS

## LE COCHONNET VIGEOYEUX

Chères Vigeoyeuses, chers Vigeoyeux,

L'Amicale du Cochonnet Vigeoyeux est heureuse de vous annoncer que l'année 2024 a remporté un franc succès. Après un réajustement par le passage des concours du jeudi après-midi au vendredi soir, le nombre de participants n'a cessé d'augmenter tout au long de la période estivale, boostant par la même notre nombre d'adhérents (38 à ce jour). Ce passage nous a, de fait, obligé à améliorer le système d'éclairage en installant des projecteurs à led. Une bonne ambiance, des serveuses souriantes, une table de marque toujours aux aguets, une météo clémente ont contribué à ce succès lors des 9 concours nocturnes et celui de la fête annuelle le dimanche après-midi. Je rappelle que ce sont des concours loisirs et que tous les niveaux sont bienvenus.

Mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter une année 2025 heureuse... et sportive.

Un président heureux

## ASSOCIATION CORREZPONDANSE

Les membres de Corrèzepondanse continuent l'enseignement de musiques et danses traditionnelles du Limousin et les animations.

Jean Claude VALERY **continue pour la 2<sup>e</sup> année les cours gratuits d'accordéon diatonique** à 4 adultes et a donc animé 34 ateliers de musique le lundi soir de 20h à 20h30.

Jean Claude et Sylviane ont assuré 30 séances d'animation d'un **atelier danses traditionnelles** tous les lundis soir à Vigeois de 20h30 à 22h30.

L'**atelier danse** trad a repris début septembre avec le même effectif de passionnés.

Comme chaque année, **des stages de musique** se sont déroulés en avril **2024**.

**Dimanche 7 avril** : 12 stagiaires : 8 en diatonique, 4 en vielle et un T.Folk très animé.

- DIATONIQUE François Bordas -Jean Claude VALERY 8 stagiaires
- VIELLE JEAN DUPETITMAGNIEUX 4 stagiaires

**Samedi 28 septembre Stage annuel de danses et musique et bal folk**

- Danses avec Sylviane et Jean Claude Valéry dans la salle des fêtes

Méthode d'apprentissage du pas et diverses chorégraphies : Bourrée 2 Temps, Mazurka, et Sautières.

16 stagiaires ont appris de nouvelles danses en partageant plaisir et bonne humeur et

5 stagiaires en musique vielle et diatonique

Le bal trad du soir a permis d'appliquer les nouvelles danses,

**Le 27 juillet**, l'association en collaboration avec **Corrèze Solidaire** a accueilli dans la salle des fêtes le groupe **Energy Danse de l'Oblast de Kiev** dont l'initiative est « Danser pour l'Ukraine de demain ».

La recette comme celle des autres prestations qu'ils ont faites, était pour finaliser la reconstruction de leur école de danses. En Ukraine, la guerre continue ! C'est aussi l'occasion de fuir les horreurs de la guerre. Cette merveilleuse soirée Ukraino Corrèzienne a permis d'apprécier les prouesses des jeunes danseurs.

**Le collectage de quadrille** continue. C'est important car cette [danse](#) de [bal et de salon](#) était en vogue de [1800](#) à la [Première Guerre mondiale](#) et était en passe de se perdre.

Jean Claude VALERY, Président de Corrèzepondanse et Vice-président des Ménétriers du Massif Central a été honoré en recevant la médaille de bronze du Rayonnement culturel: "La Renaissance Française" culture, solidarité , Francophonie.

Longtemps agriculteur en Corrèze, Jean-Claude Valéry pratique avec passion les danses folkloriques, tout d'abord au Foyer Culturel de Vigeois puis au sein de multiples groupes et associations en Limousin. "Né dedans" depuis son plus jeune âge, Jean-Claude s'est approprié les danses traditionnelles et tout particulièrement la bourrée. Il s'attache depuis près de 55 ans à recueillir et à transmettre avec passion les différentes formes de danses pratiquées dans les groupes folkloriques Limousins. Militant et animateur très actif dans de nombreuses associations, il anime stages et ateliers dans un territoire qui l'emmène parfois bien loin de son Limousin.

**Quelques mots sur son parcours** : animateur à la FAL 19 depuis 1983, puis de l'Association des Ménétriers du Massif Central, il sera également chorégraphe et animateur de la *Maiade Malmortine* de 1985 à 2005. Depuis 2011, il coorganise des stages de danses et musique à Vigeois. Il a « fixé » nombre de ces danses sur une série de DVD pédagogiques, tournée à Vigeois depuis 2008. 6 DVD seront tournés pour collectage et sauvegarde. Depuis 2013, il anime de 2 à 4 stages par an pour la Fédération Limousin Marche des groupes folkloriques dont la Présidente Sylvia Chassard a déposé la demande en début d'année 2024.

SYLVIANE BEIJEAUD

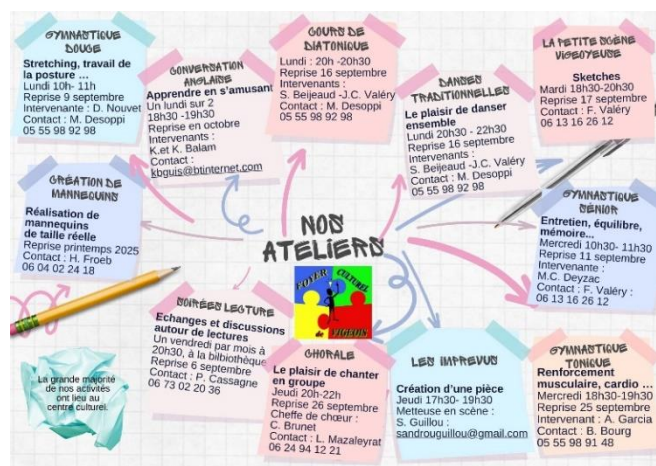
Association CORREZEPONDANSE

## FOYER CULTUREL

Contre vents et marées, le Foyer Culturel poursuit ses efforts et ses actions pour animer la commune.

Sa priorité est de pérenniser les ateliers réguliers, qui connaissent toujours un vif succès.

A noter un nouveau départ pour "Les voix joyeuses" avec la cheffe de chœur Catherine Brunet. N'hésitez pas à venir les rejoindre et découvrir leur univers, tous les jeudis de 20h à 22h.



Pour autant, les bénévoles ambitionnent d'apporter, encore et encore, un souffle nouveau, et ce, d'année après année.



2024 a innové en proposant un atelier floral enfant animé gracieusement par Marie-Claude et un atelier d'art floral adultes. L'enthousiasme des participants et les compositions florales réalisées, nous ont incités à renouveler l'expérience dans les mois à venir.

Une nouveauté aussi, avec la soirée cabaret organisée par "La petite scène Vigeoyeuse" : Tapas corréziennes puis spectacle (saynètes, lectures, chants) pensé, conçu, mis en scène par Françoise et joué par des amateurs bénévoles. Là encore, avec les encouragements du public, une nouvelle soirée se concrétise pour le printemps 2025.

Par ailleurs, le Foyer Culturel a également orchestré les manifestations traditionnelles telles que le thé dansant, la pièce de théâtre avec les Imprévus, les escapades gourmandes ou culturelles, le reportage vidéo, l'atelier mosaïque...

Une pensée toute particulière pour Pierre Testud, vice-président de notre association, qui vient de nous quitter le 28 octobre dernier. Toujours partant pour donner un coup de main en cuisine, son domaine de prédilection, mais aussi dans la préparation de nos manifestations.

## L'ENTENTE TROCHE-VIGEOIS

La saison 2023-2024 est la huitième saison du club de L'ENTENTE TROCHE-VIGEOIS.

Par rapport à la saison 2022-2023, ce sont deux équipes qui se sont engagées en championnat. Comme la saison précédente, l'équipe première est en 3ème division et a terminé 5ème lors de la saison 2022-2023. La nouvelle équipe réserve est en 4ème division

En ce qui concerne nos jeunes, ils jouent au sein du Groupement de Jeunes de L'ENTENTE DES VERGERS qui regroupe les clubs d'AUVEZERE-MAINE, de L'ENTENTE TROCHE-VIGEOIS, d'UZERCHE, de CHAMBERET et de TREIGNAC.

Depuis cette année, il a été créé un groupement féminin où sont engagées une équipe sénior et une équipe U15F à 8ans oublier nos petites qui font des plateaux EFF (Ecole de Foot Féminin).

Pour ce qui est des anciens, notre équipe foot loisir a repris ces activités et joue le jeudi soir à VIGEOIS ou à l'extérieur.

Notre club, qui était présidé par Grégoire FAUGERAS, rassemble pour la saison 2023/2024, 106 licenciés dont 33 licenciés seniors masculins et 73 jeunes filles et garçons de 6 à 19 ans, sans oublier les éducateurs, les dirigeantes et dirigeants.

Au mois de juin, un nouveau bureau a été constitué et c'est Damien DECHERF qui est devenu le nouveau Président.

Comme tous les ans, le club organise ces manifestations habituelles à VIGEOIS et à TROCHE.





Le club remercie monsieur le Maire et ses Conseillers Municipaux pour l'aide apportée par le biais de la subvention.

L'ETV remercie également toutes les personnes qui de près ou de loin s'associent à la vie du club et souhaite une bonne et heureuse année aux Vigeoyeuses et aux Vigeoyeux.

## L'ASSOCIATION VEZERE CANOË KAYAK

**L'Association Vézère Canoë Kayak (AVCK19)** est un regroupement de bénévoles, partageant des valeurs d'entraides et de partages, constitué afin de promouvoir la pratique du canoë kayak en slalom et en cross (2 disciplines olympiques).

L'association accompagne ses adhérents que ce soit sur une pratique de canoë kayak loisirs ou sur de la compétition.

Actuellement, AVCK compte parmi ses adhérents, plusieurs jeunes sportifs espoirs qui évoluent au plus haut niveau national. Notre association a pour but de les **aider matériellement et financièrement** à participer aux compétitions nationales mais aussi à l'internationales !

Durant l'été 2024, c'est ainsi 4 d'entre eux qui ont pu participer à une compétition en République Tchèque.

Fin octobre 2024, cinq de nos jeunes licenciés se sont sélectionnés pour les Championnats de France U15 et U18 qui cette année ont eu lieu sur le bassin Olympique de Vaires sur Marne. Grâce à eux, AVCK19 a fini dans le top 10 par équipe en kayak et en canoë, et en individuel, les résultats sont là aussi exceptionnels avec une 6<sup>ème</sup> et

7<sup>ème</sup> place en canoë et une 9<sup>ème</sup> place en kayak !

Nos sportifs sont à cœur, par leurs performances et leurs engagements sans faille, défaire briller la Corrèze et leur club Vigeoyeux au plus haut niveau !

Vous pouvez nous retrouver, nous soutenir et nous contacter sur nos réseaux sociaux :

 AVCK 19  avck19

Ou par mail : [avck19@gmail.com](mailto:avck19@gmail.com) ou par téléphone : 07 81 34 65 56



Une partie de la team AVCK19 devant le vieux pont de Vigeois.



## CLUB GENERATION MOUVEMENT REGAIN DES SENIORS ET AINES.

Suite à une assemblée générale en janvier, le club décide de continuer dans la même optique que précédemment en ajoutant de nouvelles activités telles que patois local et création d'objets décoratifs.

Pour cette année 2024, nous avons créé ces nouvelles activités afin d'attirer de nouvelles personnes au club.

Parmi ces animations, il est à noter que 30 personnes ont participé à un voyage de 6 jours en Haute Savoie et que 28 personnes se sont déplacées pour une journée en Périgord avec la visite de lieux historiques tels

que SAINT JEAN DE COLE et BRANTOME. De plus, nous avons organisé un jumelage avec le club de CUREMONTE avec visite de nos villages respectifs, repas en commun et animation.

Nous rappelons nos activités mises en place en 2022 et qui continuent : Jeux de carte et société tous les jeudis après-midi. Tarot tous les lundis soir. Marche le 3ème mardi du mois. Informatique le 4ème mardi du mois. Repas tous les trimestres et maintenant ; Patois local et espace créatif le 1er mardi du mois, animation jeux de carte à l'EHPAD le 2ème mardi du mois et le dernier vendredi du mois. Loisirs créatifs le 4ème mardi du mois.

Nous avons également mis en place un apport de compagnie aux personnes âgées seules et isolées. Seulement 2 personnes se sont avérées intéressées par notre compagnie. A ce sujet, nous demandons à toutes les personnes dans le besoin pour ce service (gratuit) à nous contacter.

Enfin, l'activité loisirs créatifs nous permet de participer au marché de Noël à VIGEOIS en plus de l'organisation d'un loto tous les ans en Novembre.

L'A.G. de 2025 aura lieu le 25 janvier et nous espérons trouver de nouveaux volontaires pour s'occuper avec nous du club car à la suite de démissions et d'arrêt des membres du bureau actuel les statuts du club seront remis en question. Sachez que pour cela nous sommes prêts à nous adapter aux désirs des nouveaux arrivants.

Les contacts : Francis THOMAS au 06 29 42 44 32, Annick MARSALEIX au 06 86 63 93 91, Frédéric ALBERTINI au 06 13 31 31 64 ou par mail : vigeois.regain@gmail.com.

Meilleurs vœux à tous pour 2025.

## JADIS ANIMATION

1944 2024 : il y a 80 ans la France se libérait du joug de l'opresseur nazi. L'occasion pour nous de commémorer cet anniversaire avec de nombreuses manifestations. Une année extrêmement riche pour nous avec de gros projets dont un exceptionnel moment (non moins de 4 jours !) de reconstitution à Couzeix et Limoges en aout (avec l'obtention du label national 80 ans de Libération) avec plus de 150 reconstituteurs en tenue qu'ils soient en maquisards, en Français Libres, en Américains et près de 70 véhicules dont un char Sherman, un halftrack, des jeeps, motos...Un grand moment de partage auquel a pu participer plus de 5000 visiteurs !

Cette année fut aussi l'occasion pour nous de participer à des opérations de largage de colis comme celle qui furent pratiquées le 14 juillet 1944, un meeting aérien (Légend'Air à St Junien), à des manifestations en Dordogne, dans le Lot, en Gironde et bien sûr en Corrèze. Au près des scolaires déjà, au collège d'Uzerche sur le thème de la grande guerre, avec le lycée Bossuet de Brive, mais également avec le Service National Universel (SNU) ou encore à Egletons pour les journées du patrimoine.

Cette année fut aussi pour nous l'occasion d'être présent un peu plus sur Vigeois avec la participation à la cérémonie du 8 mai mais aussi sur un week-end de mai où nous avons pu monter notre exposition sur la seconde guerre qui malgré un temps des plus pluvieux a attiré une foule de curieux. Nous tenons à remercier vivement la municipalité mais également les agents techniques pour leur inestimable aide.

Nous espérons que 2025 sera tout aussi riche en partage et en rencontre. Nous espérons pouvoir proposer de nouveau des conférences sur différents thèmes dès décembre et peut être une exposition sur ces limousins qui ont libérés la France au sein de la Première Armée (Régiment de marche Corrèze Limousin, 9eme Régiment de Zouaves, 126eme RI de Brive ...)

Nous vous y attendons nombreux !

Nous sommes toujours intéressés par des informations historiques, des objets et matériels sur le secteur alors n'hésitez pas.

Notre page Facebook : jadis animations historiques

Thomas LAVAL

Président de l'association Jadis Animations Historiques

## FRANCE ALZHEIMER



L'association France Alzheimer Corrèze se tient à la disposition des habitants de Vigeois (commune signataire de la charte "ville aidante Alzheimer") pour les accompagner dans la prise en charge de leur proche malade Alzheimer (écoute, orientation, formation des aidants familiaux gratuite, divers ateliers à destination des aidants et/ou des aidés). N'hésitez pas à faire appel à nous au 05.55.17.70.76 ou par mail [contact19@francealzheimer.org](mailto:contact19@francealzheimer.org)

Nous pouvons proposer tous ces ateliers à Vigeois à la demande de monsieur le Maire.

Laetitia GALY, Coordinatrice

## AAPPMA : LA GAULE VIGEOYEUSE

L'ouverture de la pêche fut un peu compliquée pendant 2 ou 3 mois avec des niveaux de rivières très hauts et toujours sales. Elles ont retrouvé leur niveau vers la mi-mai et la pêche fut assez bonne en milieu de saison. Comme les années précédentes des opérations d'alevinage et d'empoissonnement ont été réalisées : 175 kg de truites arc en ciel ont été lâchées de sur le plan d'eau de Pontcharal et 55 kg sur la Vézère sur le parcours loisir du Vieux Pont au Jargassou. Cette année nous avons lâcher 10 kg de goujons sur la Gane, la Gane Mabonie et le Brezou. 25000 alevins vésiculés de truites Fario ont été déversés sur nos différents ruisseaux. Un nettoyage de la Gane Mabonie a été réalisé au-dessus du pont de la Gane sur environ 1 km par les membres du conseil d'administration et des bénévoles ( merci à eux)

Nous avons organisé un concours de pêche au plan d'eau de Pontcharal avec une trentaine de participants et plusieurs demi-journées de pêche à la ligne et aux écrevisses avec 91 enfants des centres de loisirs d'Uzerche et de Vigeois. Une pêche de sauvetage a eu lieu le 5 novembre sous le plan d'eau dont la vidange devrait avoir lieu le 16 novembre.

Bonne année à toutes et à tous pour 2025.

Le conseil d'administration

## APE : Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Vigeois

Notre association a mené à bien de nombreuses actions afin de financer de nombreux projets pour nos élèves Vigeoyeux.

Il y avait un événement mondial à ne pas rater et ce fût chose faite pour les élèves de Mr Bousquet qui ont pu se rendre une journée à Paris afin d'assister à un match de Cécifoot au pied de la Tour Eiffel. Nul doute que nos petits Vigeoyeux, malgré la fatigue de cette journée, en garderont un excellent souvenir.

Nous avons pu soutenir, par l'organisation de nos évènements, les différentes sorties de fin d'année : Accrobranche, ferme pédagogique, Château de Sédières ...

Notre loto a remporté un franc succès et le mystère du ticket d'Or fut apprécié de tous.

La fête de l'école sous le thème de J.O a été une grande réussite grâce aux parents bénévoles venus nous prêter main forte.

La vente de crêpes a battu son plein lors des « Jeudis Joyeux » (nous remercions chaleureusement le Comité des Fêtes pour leur accueil et le prêt de matériel lors de la kermesse)

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition des locaux et du personnel municipal qui nous est d'un renfort précieux dans la gestion et l'installation du matériel.

Nous remercions les autres associations Vigeoyeuses qui nous assure de leur soutien : le Comité des Fêtes, La Mouletta, l'Amicale des Pompiers de Vigeois, l'Association de la Pomme et du boudin, L'entente Troche-Vigeois, ...

Nous remercions chaleureusement les commerçants et artisans Vigeoyeux.

Nous remercions l'équipe éducative qui n'hésite pas à venir nous apporter leur aide.

Nous remercions les parents bénévoles de nous épauler dans l'organisation et le bon déroulement des manifestations.

Notre nouveau bureau constitué cette année de seulement, 4 membres, va tenter de maintenir le cap des bonnes actions pour alléger le budget des coûts de transports (toujours plus important).

Au programme de 2025 : Marché de Noël, Vente de calendriers, Loto, Vente de chocolats de Pâques, vente de plats à emporter, Vide ta Chambre (à confirmer), Kermesse, Ventes de crêpes ...

Nous vous souhaitons une belle année 2025 et nous espérons que vous viendrez nous rejoindre (parents, famille et amis ...) sur nos manifestations à venir.

## COMITÉ DES FÊTES

Cette année, le Comité des Fêtes de Vigeois a encore fait battre le cœur du village avec une série d'événements inoubliables, apportant un esprit de convivialité et de bonne humeur à chaque occasion ! Grâce à l'engagement de nos bénévoles et à la participation des associations partenaires, de la municipalité et du café de la place, les festivités de 2024 ont été un franc succès.



On a démarré en beauté le 9 mai avec un Jeudi Joyeux qui a connu une affluence record : marché de producteurs, musique festive et beau temps... tout était parfait ! Les Jeudis Joyeux ont continué à faire vibrer le village tout l'été. La place de Vigeois s'est remplie de rires et de musique, pour le plus grand bonheur des habitants et des visiteurs.

Notre traditionnelle Fête à Vigeois s'est déroulée du vendredi 2 au lundi 5 août ! Manèges pour tous les âges, soirées endiablées avec DJ, fanfare animée, course de caisses à savon, marché artisanal, randonnée, course aux canards, tournoi de pétanque... Chaque journée a apporté son lot de rires et de découvertes, le tout couronné par un magnifique feu d'artifice pour clore les festivités en beauté !

Le Comité des Fêtes de Vigeois était fier de participer cette année encore à la célèbre Fête de la Pomme et du Boudin ! Nous avons eu le plaisir de retrouver les habitants et visiteurs autour de notre incontournable Barbeuclette : un plat chaleureux composé de pommes de terre fondantes, de saucisse, de ventrèche et de Saint Nectaire fondu, qui a régalé les papilles des gourmands de tous âges.

À nos partenaires, merci pour votre précieux soutien, et à nos bénévoles, un grand bravo pour votre dévouement. Sans vous, rien de tout cela ne serait possible !

Vous aimez l'ambiance festive de Vigeois et avez envie de nous donner un coup de main ? Rejoignez le Comité des Fêtes ! Que vous souhaitiez nous aider ponctuellement ou devenir un membre actif, nous serons ravis de vous accueillir. Venez partager votre enthousiasme et vos idées, et participez à l'organisation des prochains événements qui font vibrer notre village.

Ensemble, continuons à faire briller Vigeois !



ENTENTE DES VERGERS FOOT 19



Avec ses 220 licenciés répartis depuis les catégories U7 jusqu'aux U17, L'Entente des Vergers Foot 19 a une nouvelle fois été bien représentée sur les terrains de football au cours de la saison 2023-2024.

De belle réussites sportives ont animé nos jeunes pousses :

- U11 : vainqueur tournoi de Varetz, 3ème place du Challenge Départemental
- U13 : 2ème place du championnat Départemental 1
- U14 : 7ème place du championnat Régional
- U15 : champion Départemental 2
- U17 : 2ème place du championnat Départemental 1

Outre les compétitions diverses organisées par les instances du Football, notre Groupement de Jeunes s'est également appliqué à mettre en place de nombreux projets aussi bien sportifs qu'éducatifs, qui nous permettent d'être bien représenté et de maintenir les valeurs qui nous sont chères de respect, de vivre ensemble et surtout de plaisir :

- Obtention du Label FFF « Ecole Féminine de Football » (catégorie Bronze)
- Obtention du Label FFF « Jeunes » (catégorie Espoir)
- Participation au Téléthon
- Formations diplômantes pour nos éducateurs
- Organisation de nos tournois Futsal et « Faites du Foot »
- Organisation de notre traditionnelle galette des rois avec remises officiels d'équipements
- Organisation du stage de Pâques « Jean Paul Daydé » (120 participants - 30 bénévoles)

La nouvelle saison 2024-2025 qui a débuté en septembre verra 17 équipes évoluer sous nos couleurs (16 au niveau Départemental et 1 au niveau Régional).

Parmi nos majeurs projets envisagés, cette nouvelle saison voit la naissance au sein de notre association d'un Groupement Féminin ayant pour but de développer et pérenniser la pratique Féminine sur notre vaste secteur. Ainsi 25 jeunes femmes, dont une majorité issue de notre école de foot, ont rejoint notre première équipe sénior, les « Amazones ».



L'autre fait marquant de cette saison sera le 20ème anniversaire de notre traditionnel stage de Pâques « Jean Paul Daydé » qui accueillera une nouvelle fois une centaine d'enfants pour s'adonner à la pratique de leur sport favoris sur les différents sites sportifs de notre entente.

Pour finir, je tiens à féliciter et remercier sincèrement Thierry DUFAURE, qui après de nombreuses saisons à la tête de l'EVF, a décidé de passer la main. Son engagement et implication sans faille ont largement contribué au développement et à la structuration de notre école de foot, MERCI Thierry.

Amis sportifs, l'ensemble des licenciés, éducateurs et dirigeants de l'Entente des Vergers vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année.

Chevalier Aurélien,

Président de l'Entente des Vergers

## LA MOULETTA

L'association La Mouletta a, cette année encore, proposé ses animations avec :

- Le dimanche de Pâques avec son repas des omelettes
- La fête à Vigeois avec son stand restauration, deux courses de caisses à savon le samedi dont une en nocturne
- Un trail fort apprécié qui a connu cette année un bon nombre de participants
- La participation à la journée du 1<sup>er</sup> novembre à la fête de la pomme et du boudin pour la fabrication du jus de pommes.
- Au mois d'octobre, une soirée choucroute qui a régalé 80 convives et fait passer une agréable soirée.

Nous vous attendons nombreux l'année prochaine, élus, membres d'associations, vigeoyeux pour aire vivre notre beau village.

La Mouletta et moi-même vous adresse ses vœux de santé, de bonheur, de réussite pour cette nouvelle année.

La présidente  
Sandrine Chauffour

## ASSOCIATION DE LA POMME ET DU BOUDIN

Pour la 41e édition de la Fête de la Pomme et du Boudin du 1er novembre dernier, ce fut une journée exceptionnelle... comme chaque année.

Avec le beau temps, les visiteurs n'ont pas hésité à faire un petit tour à Vigeois. Tout cela pour acquérir du boudin mais aussi du jus de pomme pressé à la main par nos bénévoles.

Ce fut plus de 3.5 tonnes de pommes pressées par nos soins.

La fête de la Pomme et du Boudin c'est l'occasion de mettre en valeur les producteurs locaux. On y trouve du fromage, du miel, de la charcuterie, des biscuits, des châtaignes mais aussi des pommes, ce qui fait de ce marché un marché de bons producteurs.

Plus de 45 exposants locaux et artisanaux.

Je tiens particulièrement à remercier tous les bénévoles qui ont contribué par leur implication tout au long de cette année à cette manifestation, sans eux rien ne pourrait avoir lieu, la municipalité et les agents communaux pour leur aide si précieuse.

Tous les membres de l'association de la Pomme et du Boudin vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année 2025.

En vous donnant rendez-vous le 1er novembre 2025 pour la 42e édition.

Le Président Alain SURGET

## FNACA COMITÉ VIGEOIS TROCHE

Fédération nationale des anciens combattants d'Afrique du nord – Algérie – Maroc – Tunisie

Les adhérents ne sont plus les jeunes de 20 ans que l'on envoyait en Afrique du nord, pour un soi-disant maintien de l'ordre, pacification selon les paroles des pouvoirs publics et des médias de l'époque. L'Algérie d'avant 1962 était divisée en départements et était considérée comme le prolongement de la France. L'Algérie fut conquise par la France dans les années 1830, ce fut une conquête très douloureuse. Les européens français, espagnols, italiens et autres s'y installèrent petit à petit. Plusieurs révoltes eurent lieu, réprimées par l'armée. Ce fut à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1954 par des attentats, que commencèrent les événements d'Algérie que l'on appela par la suite « guerre ». Elle dura jusqu'au 19 mars 1962, par l'indépendance de l'Algérie. Plusieurs centaines de milliers de soldats furent envoyés là-bas, pas entraînés pour ce genre d'opérations. Dans toute guerre, il y a des morts et ceux qui avaient le malheur d'être tués, étaient ramenés en France et enterrés dans la plus grande discrétion, pas de cérémonie aux invalides.

La FNACA, œuvre pour que perdure le souvenir de ceux qui ont perdu la vie là-bas, leur rendre hommage, pour ne pas oublier que la guerre est un malheur pour tous ; elle défend la paix dans ce monde sous tension.

Nous assistons à toutes les cérémonies officielles.

Nous avons organisé un thé dansant le 13 octobre. Lors de notre assemblée générale, nous avons décidé de ne plus faire de thé dansant.



Nous nous réunissons autour d'un repas 2 fois par an.

Le comité remercie les bénévoles qui donnent de leur temps pour le faire fonctionner, les municipalités de Vigeois, de Troche et Orgnac sur Vézère pour leur aide.

Pour la nouvelle année qui arrive déjà, le comité FANCA Vigeois-Troche vous souhaite à tous santé, bonheur ainsi qu'à vos familles et vos proches et bien entendu la paix dans le monde.

Albret Chassaing



Chers habitants,

L'EHPAD Résidence Commaignac est un lieu vibrant de vie et d'échanges intergénérationnels, où les résidents partagent des moments précieux à travers diverses activités.

Voici un aperçu des événements de l'année 2024 et ceux à venir qui ont apporté joie et convivialité à notre établissement :

Février 2024 : Carnaval de mardi de gras

Mars 2024 : Fête des Grands-mères avec la CHORALE TOR CARRAT Gospel de SALON LA TOUR

Avril 2024 : Chœur de Loup

Mai 2024 : Participation à la Chorale « Chantons à tout âge » à SEILHAC

Juin 2024 : Olympiades départementales + Fête de la musique

Juillet/Aout 2024 : Pique-Niques au Lac de Bournazel

Septembre 2024 : Barbecue des familles

Octobre 2024 : Troupe de Théâtre « Ginette en maison de repos » Olympiades

Nous vous rappelons qu'à l'arrivée de chaque saison une belle activité est proposée et suivi d'un apéritif. Les mignardises sont réalisées par nos cuisiniers. Les résidents n'ont plus qu'à prendre plaisir pour les déguster.

Nous revenons sur le moment phare de cette année 2024 qui a été le BARBECUE des familles. Le soleil était au rendez-vous, les résidents et leurs familles ont pu profiter de la présence de Mr RUAL et son pianiste, tout au long du repas. Les cuisiniers ont redoublé d'efforts pour nos papilles ! Nous remercions encore une fois toutes les personnes et agents qui ont pris part à cet événement.

En plus de toutes ces activités importantes, plusieurs activités sont réalisées en interne comme les interventions musicales, café-papotages, repas à thèmes, boccia, loto...

Nous en profitons pour remercier chaleureusement le centre aéré de Vigeois qui vient à l'occasion des vacances scolaires, et nous n'oublions pas le Club du 3<sup>ème</sup> âge de Vigeois qui intervient 2 fois par mois pour jouer à la belote avec nos résidents.

Pour fin 2024 et début 2025, le calendrier des activités commence à bien se remplir :

Décembre 2024 : Ouverture de la boutique dans le hall d'entrée, arbre de Noël avec les enfants du personnel

Janvier 2025 : Participation aux Allumés de Vigeois

Février 2025 : Thé dansant

Mars : Thé dansant + apéritif de saison

Depuis plusieurs mois, nos résidents sont devenus de véritables rédacteurs en chef et chaque mois, la gazette 'le Vigeoieux' est publiée. Notre psychologue à travers des thématiques riches et variées oriente les résidents dans la rédaction des articles.

Nous vous rappelons enfin que l'EHPAD de VIGEOIS fait partie des 3 établissements de la Corrèze qui ont eu le label 'Pôle Ressources de proximité'. Nous sommes organisés pour accueillir des aidants et aidés du domicile dans le cadre de plusieurs activités : Massage – toucher, Vélo-cognitif, réflexologie etc... Vous êtes par conséquent les bienvenus....

A l'EHPAD, il y a toujours quelque chose à faire !!

L'EHPAD de Vigeois



# Informations générales

- LOTISSEMENT



8 lots sont encore disponibles. 2 lots ont été vendus cette année.

Prix du m<sup>2</sup> = 20.59 € TTC

- NOUVEAU RÉSIDENTS

Propriétaires ou locataires, déclarez votre arrivée ou changement de locataires en mairie. Ceci permet à nos services de tenir à jour nos données administratives.

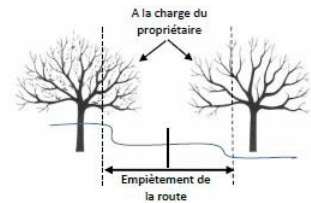


- RELEVÉS COMPTEUR D'EAU

Pour les personnes absentes au mois de septembre lors des relevés de compteurs d'eau, merci de nous communiquer l'index avant de partir, afin d'éviter des estimations erronées. Également, pour les nouveaux propriétaires ou locataires, merci de nous communiquer l'index dès votre entrée dans le logement. Pour rappel, le paiement des factures n'est pas facultatif.

- ENTRETIEN TERRAIN

Afin de préserver le revêtement des chaussées, il est indispensable d'effectuer l'élagage au-dessus des routes et domaine public. Toute intervention des employés municipaux suite à un défaut d'entretien sera facturée au propriétaire, uniquement si la situation l'impose.



En ce qui concerne l'entretien de votre propriété, tout propriétaire ou locataire (selon les obligations du bail) qui laisse son jardin à l'abandon peut être contraint d'effectuer des travaux de remise en état et de nettoyage. L'ensemble des travaux non réalisés par les propriétaires sera effectué par une entreprise privée à la charge de ceux-ci.

## TONTES / DEBROUSSAILLAGE

Rappel des heures autorisées :

Jours ouvrables : 08h30 – 12h00 / 15h30 – 19h00

Samedi : 09h00 – 12h00 / 15h00 – 19h00

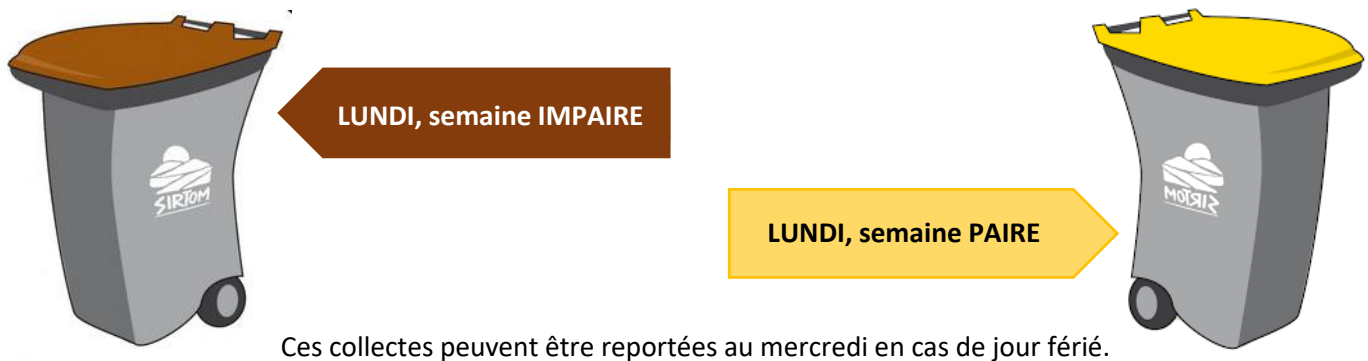
Dimanche et jours fériés : 10h00 – 12h00

- CHJEMINS RURAUX

Les chemins ruraux servent à la randonnée et sont d'utilité publique. Ils ne doivent pas être fermés, l'accès doit être libre.

D'autres part, les chemins n'ayant plus d'utilité peuvent être cédés aux riverains qui en feront la demande. Ceux-ci seront cédés après enquête publique.

- SIRTOM



Une fois la collecte effectuée, merci de bien vouloir ranger vos bacs de collecte. Si vous n'avez pas la place de stocker des containers, d'autres possibilités s'offrent à vous en termes de collecte, qu'elle soit individuelle ou collective : les sacs rouges ou le badge pour le collectif. Il est possible de cumuler les types de collecte.

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter le Sirtom au 05.55.17.65.18.

- DISPARITION DU CUIVRE

Orange, l'opérateur français historique dans la télécommunication, a annoncé la fermeture et la disparition progressive de ses réseaux en cuivre d'ici à 2030. Cela implique pour les usagers la nécessité de se tourner vers les nouvelles technologies telles que la fibre optique, le réseau très haut débit mobile ou le satellite. La fermeture de ces réseaux se fait par lots annuels de communes.

Concernant la commune de Vigeois, la disparition du cuivre est programmée pour 2027.

- TRAVAUX D'ELECTRIFICATION

Lors du dernier bulletin municipal, nous avons évoqué le projet « Éclairons demain » pour la rénovation de luminaires vétustes.

Nous avons remplacé 109 points lumineux vétustes pour un gain de puissance estimé à 65 %, courant novembre.

Montant total des travaux	55 3000 €
Subventions départementales (Corrèze)	15.11 %
Subvention de la CEE	8 %
Participation de la FDEE 19	27 638 €
Reste à charge de la commune	14882 €

Le remboursement se fera sur 3 ans à compter de 2025.

#### Info Fédération Départementale d'Electricité et d'Énergie de la Corrèze (FDEE)

Avant 2023, pour toute extension de réseau basse tension, la FDEE prenait en charge les travaux.

Suite à la loi APER, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les coûts d'extension seront entièrement à la charge du pétitionnaire, en plus du prix de raccordement. Seuls les CU et PC déposés avant le 31 décembre 2024 ne seront pas concernés.

- BIEN DE SECTION

Les biens de section ayant été transférés à la commune en 2023 ont été vendus, avec l'aide de la SAFER en 2024.

# Adresses et numéros utiles

## MAIRIE

Du lundi au vendredi  
9h - 12h et 14h - 17h.  
Fermée à l'accueil du public  
le jeudi après-midi.



Contact :

[mairie@vigeois.fr](mailto:mairie@vigeois.fr)  
[camping@vigeois.fr](mailto:camping@vigeois.fr)  
[bibliotheque@vigeois.fr](mailto:bibliotheque@vigeois.fr)  
[communication@vigeois.fr](mailto:communication@vigeois.fr)

1 place de la mairie  
05.55.98.91.93  
www.vigeois.fr

## AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi  
9h - 12h30 et 14h30 – 16h30  
Fermeture le jeudi après midi  
Samedi 9h – 12h



1 place de la mairie  
05.55.98.83.22  
ap.vigeois@laposte.fr

Retrouvé toutes les informations administratives nationales sur le site  
<https://www.service-public.fr>



### Une application hybride : Allez + loin selon vos besoins

1 application = 2 usages disponibles pour s'adapter à tous les besoins de communication

**Infos & Alertes - Agenda**  
Simplicité - Efficacité - Clé en main

Option

- ✓ Personnalisable
- ✓ Fonctionnalités infinies
- ✓ Activable à tout moment

Commencez avec l'application de base PanneauPocket et activez les modules uniquement si vous en avez besoin !

C O M M U N E	Bibliothèque .....	05 55 73 79 31
	Ecole .....	05 55 98 96 01
	Accueil de Loisirs ALSH .....	05 55 73 59 83
	Relais Assistantes Maternelles .....	05 55 97 15 96
	.....	06 29 88 56 52
	Camping municipal (hors saison) .....	05 55 98 91 93
	Camping municipal (pleine saison) .....	05 55 98 90 86
.....	06 32 95 44 53	

Docteur STANCA médecin.....	05 55 98 08 36
Docteur BATRAN dentiste.....	05 55 73 13 76
Cabinet des infirmières .....	05 55 98 97 38
Marian BIGHIU kinésithérapeute.....	05 55 73 14 76
.....	06 16 89 27 50
Laurianne VIGNAL ostéopathe.....	06 18 23 92 97
Pauline CHASTRE orthophoniste.....	05 55 98 08 36
Pharmacie de Vigeois.....	05 55 98 91 75

M  
E  
D  
I  
C  
A  
L

**A  
D  
M  
I  
N  
I  
S  
T  
R  
A  
T  
I  
O  
N**

AIIDAH Portage repas .....	05 55 98 97 49
.....	06 35 29 50 70
SCAPAH personnes âgées .....	05 55 73 26 53
Assistants Sociales .....	05 19 07 83 70
Communauté de communes CCPU.....	05 55 73 26 53
Conciliateur de justice .....	05 87 49 62 05
.....	06 19 62 77 80
Trésor Public d’Uzerche .....	05 55 73 15 48
Office du tourisme .....	05 55 73 15 71
Maison France Service	
St Ybard .....	05 55 98 99 36
Perpezac-Le-Noir.....	05 55 73 45 00
Gendarmerie.....	05 55 98 91 34
SIRTOM .....	05 55 17 65 10
Problème électrique .....	09 72 67 50 19
Problème eau.....	05 55 98 91 93
Rénovation énergétique	
SOLIHA Limousin .....	05 55 20 58 65
Communauté de Commune Pays Uzerche .....	05 55 73 26 53